

PROVISOIRE

E/2003/SR.15

27 mars 2009

FRANÇAIS

Original : ANGLAIS

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Session de fond de 2003

COMPTE RENDU ANALYTIQUE PROVISOIRE DE LA 15ème SÉANCE

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le mardi 1er juillet 2003, à 10 heures

Président : M. ROSENTHAL (Guatemala)

SOMMAIRE

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation (point 1 de l'ordre du jour) (*suite*)

Promotion d'une approche intégrée du développement rural dans les pays en développement pour l'élimination de la pauvreté et le développement durable (point 2 de l'ordre du jour) (*suite*)

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également incorporées à un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, une semaine au plus tard à compter de la date du présent document, au Groupe d'édition, bureau E.4108, Palais des Nations, Genève.

GE.03-62686 (F) NY.07-34918 (F)

La séance est ouverte à 10 h 15.

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation (point 1 de l'ordre du jour) (suite) (E/2003/88)

Demandes d'organisations non gouvernementales souhaitant être entendues par le Conseil économique et social

Le Président appelle l'attention sur le document E/2003/88, qui contient des demandes d'organisations non gouvernementales (ONG) souhaitant être entendues par le Conseil. Le Comité des organisations non gouvernementales a décidé de recommander que les organisations mentionnées dans le document soient entendues au titre des points de l'ordre du jour indiqués. Ensuite, quatre ONG ont été invitées à s'exprimer durant le débat de haut niveau du Conseil au nom de toutes les organisations figurant dans la liste. Le Président considère que le Conseil décide d'entendre les déclarations des ONG mentionnées dans le document.

Il en est ainsi décidé.

Promotion d'une approche intégrée du développement rural dans les pays en développement pour l'élimination de la pauvreté et le développement durable (point 2 de l'ordre du jour) (suite) (E/2003/51, E/2003/33 et E/2003/NGO/1)

M. Desai (Sous-Secrétaire général aux affaires économiques et sociales), présentant le rapport du Secrétaire général sur la promotion d'une approche intégrée du développement rural dans les pays en développement pour l'élimination de la pauvreté et le développement durable (E/2003/51), dit que, malgré l'impression générale que le Conseil économique et social se penche rarement sur la question du développement rural, cette question a en fait été examinée à fond lors du Sommet mondial sur le développement rural de Johannesburg et dans le cadre d'un large éventail d'activités menées en préparation de l'actuelle session de fond du Conseil. Les débats sur le développement rural, qui ont été reproduits sur un CD-ROM et affichés sur l'Internet, doivent être considérés comme une réserve d'idées en vue d'un emploi à long terme et comme un outil pour l'orientation de la concertation future.

Le but du présent débat est d'inscrire au programme des questions qui, par le passé, ont pu être

négligées ou ignorées, et d'établir entre elles des liens significatifs et cohérents. Le Conseil est un forum très utile qui réunit toutes les parties prenantes et stimule la discussion et les interventions intersectorielles. En outre, il peut apporter une contribution de fond en promouvant une approche plus « territoriale » que « sectorielle » du développement rural, c'est-à-dire en tenant compte du fait que les besoins et priorités des différentes régions sont différents et qu'il faut concilier les objectifs économiques et sociaux avec des solutions de gestion sur mesure des ressources naturelles. Il importe en outre de tenir compte du degré auquel le succès des initiatives de développement locales dépend d'un environnement mondial propice.

Parmi les thèmes qui méritent une attention particulière dans le cadre du développement rural figurent la sécurité alimentaire, l'importance des activités non agricoles, le rôle central de la femme dans la vie rurale et le problème du vieillissement ou de la disparition des populations rurales. L'émigration des hommes vers les villes et les ravages du sida, surtout en Afrique, sont deux problèmes majeurs des zones rurales dans les pays en développement.

M. Figueroa (Vice-Président du Comité des politiques du développement (CPD)), présentant le rapport sur la cinquième session du CPD (E/2003/33), dit que le Comité pense qu'il est impossible d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) sans un effort soutenu de lutte contre la pauvreté rurale, étant donné que trois quarts des pauvres du monde vivent dans les campagnes. Les principales causes de la pauvreté rurale persistante sont l'insuffisance de la croissance économique, l'insuffisance de l'investissement dans le capital humain, dans la technologie agricole et dans les infrastructures et les carences des mécanismes institutionnels censés répondre aux besoins des ruraux pauvres. Le Comité est favorable à des mesures de promotion de l'emploi rural et d'activités rémunératrices en zone rurale. De plus, il convient de prêter une attention particulière à l'égalité des sexes, étant donné que l'essentiel de la population rurale est constitué de femmes et de filles et que la population féminine est donc intéressée au premier chef par l'effort de développement rural et par ses bienfaits.

Dans de nombreux pays en développement, il est indispensable d'améliorer l'état de santé et l'éducation pour améliorer le sort des ruraux pauvres; les maladies réduisent la capacité de travail et l'abandon scolaire

empêche une grande partie des pauvres de sortir de la misère. Pour bon nombre de ruraux pauvres, la seule issue est l'exode rural mais, malheureusement, les villes ne suffisent pas à offrir des emplois productifs à tous les migrants. Un grand nombre d'entre eux sont victimes du chômage et du sous-emploi et se concentrent dans des taudis qui deviennent des foyers de rancœur et de crime.

Le Comité a pris note en outre de l'effet de la pauvreté rurale sur l'environnement. Dans de nombreux pays en développement, les ruraux pauvres rasent les forêts pour se procurer du bois de feu et la déforestation accélère l'érosion des sols. L'extraction des eaux souterraines et l'emploi des eaux de surface, s'ajoutant à la contamination des réserves d'eau, réduit la production agricole et aggrave les problèmes de santé. Les pauvres n'ont pas les moyens financiers ni institutionnels nécessaires pour pratiquer une gestion durable de leurs ressources naturelles.

La priorité doit être d'accroître la productivité agricole par un meilleur emploi des technologies autochtones et par le transfert de technologies modernes, de manière à assurer la sécurité alimentaire et à accroître le revenu des ruraux pauvres. La promotion d'activités non agricoles comme l'industrie légère pourrait contribuer à employer les paysans sans terre et à accroître les revenus des petits paysans. La promotion des industries liées à l'agriculture est essentielle pour la création d'emplois et l'augmentation des revenus en zone rurale, mais jusqu'à présent les politiques de développement rural, notamment en Afrique subsaharienne, ont négligé cette approche. Il est indispensable de supprimer les incitations et subventions qui encouragent l'implantation de ces industries dans les zones urbaines.

Il est très difficile aux ruraux pauvres d'obtenir des crédits. Les établissements financiers classiques considèrent généralement que les zones rurales ne sont pas assez rentables et pratiquent des taux d'intérêt qui mettent le crédit hors de portée des ruraux pauvres. La microfinance est un moyen de distribuer des prêts d'un coût abordable et d'accroître les revenus et les patrimoines. L'exportation de nombreux produits agricoles est encore entravée par les distorsions du marché international des produits primaires et en particulier par les subventions que les pays développés versent à leurs agriculteurs et par l'insuffisance des infrastructures de commercialisation.

Le Comité a fait dans son rapport plusieurs recommandations prioritaires. Les gouvernements et la communauté internationale doivent prendre les mesures nécessaires pour promouvoir un développement rural et une réduction de la pauvreté durables.

M. Bennouna (observateur du Maroc), intervenant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, dit que, compte tenu du fait que la majorité de la population mondiale vit en zone rurale, le problème des zones rurales doit avoir une place majeure dans les options et stratégies nationales de développement socioéconomique. Pour promouvoir le développement rural, les gouvernements des pays en développement doivent adopter une approche intégrée, à laquelle il faut associer les collectivités locales, le secteur privé, la société civile, les donateurs et les organisations internationales. La politique rurale doit être axée sur les infrastructures, les services sociaux, les ressources humaines et naturelles, les services financiers et la protection de l'environnement.

On dit toujours que les gouvernements sont responsables au premier chef du développement, mais il faut que les partenaires du développement et les organisations non gouvernementales appuient les efforts nationaux dans le cadre de stratégies bien conçues. Ces stratégies doivent porter en particulier sur la réforme des administrations, la décentralisation de l'autorité gouvernementale en matière de gestion des ressources et le renforcement des capacités locales. Elles doivent en outre encourager l'adoption de politiques agricoles et alimentaires novatrices en vue d'accroître la productivité, de diversifier la production et d'améliorer les moyens de subsistance des populations rurales. La reconnaissance et le renforcement du rôle et du statut de la femme en zone rurale sont aussi indispensables pour un développement rural durable. Dans la plupart des pays en développement, la grande majorité de la population rurale est pauvre et les problèmes des ruraux pauvres sont aggravés par l'insuffisance des infrastructures et par les difficultés d'accès aux services sociaux et aux soins médicaux et, notamment en Afrique, par le sida.

Il importe au plus haut point de créer un environnement macroéconomique international facilitant le développement rural et l'élimination de la pauvreté. Un tel environnement exigerait la mise en place de mécanismes garantissant un accès aux marchés pour les exportations des pays en

développement et de mécanismes de financement du développement rural. Il faut absolument que les négociations commerciales du Cycle de Doha débouchent sur une réduction sensible des droits de douane et des obstacles non tarifaires qui pénalisent les pays en développement et les empêchent de diversifier leurs exportations. Parallèlement, il faut que les pays développés réduisent les subventions qu'ils versent à leurs agriculteurs et participent à la création de mécanismes appropriés pour réduire la volatilité des prix des produits primaires. La détérioration des termes de l'échange des produits primaires, s'ajoutant à l'instabilité et à la faiblesse actuelle des cours, est un des principaux obstacles au développement rural et à la réalisation des OMD.

Il faut aussi prêter l'attention voulue au financement du développement rural et agricole. Il convient que les ONG, les donateurs bilatéraux, les institutions internationales de financement et les banques régionales de développement unissent leurs forces pour mobiliser des ressources à cet effet. Il est essentiel d'enrayer le déclin de l'aide publique au développement (APD) et d'accroître la proportion de l'APD consacrée à l'agriculture et au développement rural. À cet égard, les pays représentés par l'orateur se félicitent de l'initiative du Groupe des Huit (G-8), formulée au récent Sommet d'Évian, pour l'action contre la famine, particulièrement en Afrique.

L'endettement est une lourde charge pour les pays en développement; il convient de traiter la question globale de la dette avec la volonté politique et la détermination nécessaires. Il convient en outre, pour promouvoir le développement rural, d'assurer la cohérence des politiques des acteurs de la coopération économique internationale aux niveaux des gouvernement et des institutions, ainsi que de mettre en place un environnement propice à l'investissement étranger direct (IED) dans l'économie rurale et dans l'agriculture.

La coopération Sud-Sud peut apporter une grande contribution au développement rural et à l'élimination de la pauvreté. Une coopération dynamique et pragmatique entre pays en développement, à condition d'être convenablement appuyée par la communauté internationale, pourrait aider à renforcer les capacités, à échanger des données d'expérience et à exploiter les complémentarités économiques des pays en développement. Le Nouveau Partenariat pour le

développement de l'Afrique (NEPAD) est une initiative qui va dans ce sens.

M. Minoves-Triquell (Andorre) dit que l'exemple de son pays en qualité de membre du Conseil devrait encourager d'autres petits États à saisir l'occasion de faire élire leurs représentants à cet organe. Le fait de participer au Conseil a permis au Gouvernement d'Andorre de cibler plus efficacement son aide au développement et de faire montre d'une plus grande solidarité au sein des Nations Unies. Andorre est un exemple d'une forme particulière de développement rural, ayant abandonné une structure socioéconomique fondée sur l'élevage et l'agriculture de subsistance au profit d'une économie mixte dans laquelle le tourisme et les sports d'hiver jouent un rôle majeur. Bien sûr, tous les pays n'ont pas les mêmes atouts géographiques, mais l'histoire de ce petit pays a montré comment une bonne gouvernance peut améliorer la situation de pays en développement. C'est pourquoi Andorre est prête à jouer son rôle pour aider d'autres pays à réaliser un développement durable.

Il est devenu clair depuis quelques décennies qu'il ne suffit pas d'accroître la production agricole pour éliminer la faim ou réduire la pauvreté. La paix et la sécurité sont aussi essentielles pour le développement rural, la sécurité alimentaire et le développement durable en général, comme l'a montré le conflit en République démocratique du Congo, où il y a eu plus de victimes de la faim que de la violence. À cet égard, il faut que le Conseil de sécurité et le Conseil économique et social apprennent à travailler main dans la main. L'orateur se félicite des résultats du Sommet mondial sur l'alimentation : cinq ans après et dit que son pays a l'intention d'intensifier ses efforts pour promouvoir la réalisation des objectifs de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), dont il espère devenir membre un jour.

Les difficultés d'accès aux soins de santé et à l'éducation de qualité dans les zones rurales entravent le développement et empêchent les populations rurales d'échapper à la pauvreté. Il faut donc faire plus d'efforts pour lutter contre la propagation du VIH/sida et améliorer l'accès des enfants et surtout des filles à l'éducation.

Il faut adopter une politique de tolérance zéro envers le recrutement d'enfants soldats. Le Gouvernement du pays de l'orateur fait de l'aide à

l'enfance une des priorités de son aide au développement et participe à des programmes de construction d'écoles rurales en Équateur et à divers autres programmes dans différentes parties du monde.

Pour terminer, l'orateur souligne l'intérêt de la diversification de l'économie rurale car, de manière générale, les activités industrielles et les services se développent plus rapidement que la production agricole, ce qui peut contribuer à la création d'emplois et à l'élévation des revenus en zone rurale. Les programmes de microcrédit par exemple, notamment ceux qui donnent la priorité aux femmes, peuvent apporter une grande contribution à la création et à l'essor de petites entreprises et l'expansion de l'économie locale.

M. Baccini (Italie), intervenant au nom de l'Union européenne, de pays en voie d'accession (Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République Slovaquie et Slovénie) et de pays associés (Bulgarie, Roumanie et Turquie), se félicite des recommandations du Groupe de travail spécial de l'Assemblée générale sur l'application et le suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et des sommets organisés par les Nations Unies dans les domaines économique et social. Le débat sur la promotion d'une approche intégrée du développement rural devrait prêter une attention particulière aux conclusions et recommandations du Sommet mondial sur l'alimentation : cinq ans après, de la Conférence internationale sur le financement du développement et du Sommet mondial sur le développement durable, qui ont tous eu lieu en 2002. L'orateur ne doute pas que la coopération entre l'UE et l'ONU contribuera à la réalisation des OMD et des autres objectifs de développement.

La politique d'aide au développement de l'UE se fonde sur le principe d'un développement humain et social durable, équitable et participatif et, comme la faim et la pauvreté sont des problèmes essentiellement ruraux, le développement rural et la sécurité alimentaire figurent parmi ses priorités. En matière de développement rural et de gestion durable des ressources naturelles, elle intègre les différentes dimensions du développement dans un cadre cohérent. En même temps, l'UE souligne que la responsabilité du développement socioéconomique incombe au premier chef aux autorités du pays concerné et que les politiques nationales doivent être fondées sur la bonne

gouvernance, le respect des droits de l'homme et des institutions démocratiques solides.

L'orateur pense, comme le souligne le Secrétaire général dans son rapport (E/2003/51), qu'il faut adopter une approche intégrée des problèmes communs des zones rurales de la plupart des pays en développement, tels que la faiblesse de la productivité et des revenus, les carences des services de santé et d'éducation, la dégradation de l'environnement et la vulnérabilité. Il faut prêter une attention particulière aux problèmes spécifiques des femmes dans les stratégies de réduction de la pauvreté rurale, car les femmes sont en général défavorisées sur le plan socioéconomique et exclues des processus décisionnels.

La mondialisation est à la fois une chance et un défi mais, jusqu'à présent, ses avantages ont été distribués de façon très inégale. En particulier, l'avantage comparatif des PMA a été érodé par le déclin des termes de l'échange des produits primaires. C'est pourquoi l'UE appuie des mesures visant à accroître la compétitivité de l'économie rurale des PMA par le développement des infrastructures rurales. Il faut intensifier la lutte contre la propagation et l'impact dévastateur du VIH/sida pour limiter ses effets négatifs sur la société et le déclin général de l'économie qui pourrait en résulter. Il faut en outre que les gouvernements des pays en développement accordent plus d'attention au développement rural, qu'ils ont tendance à négliger. Des politiques mal avisées ont débouché sur une centralisation excessive et sur un régime agraire qui limitent l'accès à la terre et l'investissement agricole. Il faut parachever les réformes nécessaires dans le secteur rural et abandonner les politiques traditionnelles discréditées au profit de nouvelles politiques sectorielles complétées par des filets de sécurité suffisants.

En matière de réforme agraire, l'UE est favorable à une approche participative fondée sur un large consensus social et à des réformes qui améliorent l'accès des ruraux pauvres à la terre par une codification des différents régimes de faire-valoir. Pour ce qui est de la mise en place d'un environnement propice au développement rural, elle pense que les gouvernements, avec l'appui de la communauté des donateurs, devraient s'intéresser en priorité au développement des infrastructures rurales; la mise en place d'infrastructures et de services sociaux et financiers dans les campagnes est essentielle pour la

lutte contre la pauvreté rurale et doit être une des priorités des efforts nationaux de développement.

La décentralisation est indispensable pour assurer une plus large appropriation des politiques et stratégies et pour promouvoir les processus démocratiques au niveau des parties prenantes. Les autorités locales sont les mieux placées pour répondre aux besoins locaux et pour établir des plans du développement locaux mais, malheureusement, elles en sont souvent empêchées par le manque d'autonomie financière et de capacités administratives. Les périodes de troubles et de conflits armés prolongés disloquent les communautés rurales et affectent la productivité et la sécurité alimentaire, tandis que la surexploitation des écosystèmes dégrade l'environnement. La pauvreté rurale aggrave la dégradation de l'environnement dans la mesure où les pauvres doivent choisir entre la survie immédiate et la gestion durable des ressources renouvelables. Toutefois, les dégâts environnementaux à grande échelle sont souvent dus à des activités commerciales, telles que l'abattage illégal ou le braconnage, dont les produits sont vendus dans les villes ou à l'étranger.

En bref, l'Union pense que le débat sur le développement rural doit être axé sur une croissance économique rurale généralisée, sur un accès équitable aux moyens de production, aux marchés et aux services, sur le développement humain et social, sur la gestion durable des ressources naturelles, sur la réduction de la vulnérabilité et sur la mise en place d'institutions décentralisées tenues de rendre des comptes. À cet égard, il convient de promouvoir systématiquement l'élaboration de documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) et l'adoption d'approches sectorielles. Les DSRP en particulier sont un bon moyen de définir le cadre général des politiques publiques dans la perspective de l'appropriation nationale, de la participation des parties prenantes et de l'amélioration de la coordination des donateurs. Dans ce cadre, il convient de prêter plus d'attention aux questions rurales et aux considérations environnementales. L'orateur souligne l'importance qu'attache l'Union à la notion de complémentarité, qui implique un appui conjoint des donateurs aux efforts nationaux en matière de définition et de mise en oeuvre d'un cadre de coopération commun. Pour terminer, il rappelle que la coopération pour le développement n'est qu'un des fronts de la lutte contre la pauvreté et le développement rural durable; il ne faut pas négliger d'autres aspects comme le commerce international, la

recherche scientifique et technique et la prévention des conflits.

Mme Lehtomaki (Finlande), appuie la déclaration faite par le représentant de l'Italie au nom de l'Union européenne et dit que les récents sommets et conférences des Nations Unies ont montré que la communauté internationale n'a pas encore trouvé la bonne approche du développement rural intégré. Il faut harmoniser les modalités de l'aide et coordonner les mesures visant à desserrer les contraintes qui entravent le développement rural. Il faut que toutes les nouvelles initiatives concernant le développement rural soient prises dans le cadre des stratégies de réduction de la pauvreté et des OMD.

Les stratégies nationales doivent viser à créer un environnement propice à la mise en oeuvre des politiques et tenir compte de toutes les formes de développement rural ainsi que du point de vue des populations rurales. À cet égard, l'oratrice appelle l'attention des participants sur l'initiative de son gouvernement connue sous l'appellation de « Processus d'Helsinki », conçue pour promouvoir une gouvernance mondiale plus équitable et inclusive et pour améliorer le cadre international de la concertation entre toutes les parties prenantes, y compris celles qui ont rarement la possibilité de s'exprimer.

L'oratrice souligne le rôle que les femmes peuvent jouer dans le développement rural. Leur association aux processus décisionnels et à la gestion des terres aurait une incidence majeure sur le développement rural durable, mais leur contribution est limitée par les effets dévastateurs de la pandémie du VIH/sida, qui les laissent souvent démunies face à une énorme charge de travail dans les champs et à la maison, situation encore aggravée par la précarité de leurs droits de propriété.

Pour réaliser un développement rural durable, il faut prêter une attention particulière aux considérations environnementales car, par exemple, si les ressources hydriques ne sont pas bien gérées, l'agriculture, principal moyen de subsistance de la plupart des populations rurales, ne peut pas être viable à long terme. La coopération internationale est aussi essentielle, étant donné qu'il est devenu clair que les règles du commerce mondial ont un impact majeur sur les effets des efforts faits par les pays en développement pour améliorer leur sort. Il est indispensable d'améliorer l'accès aux marchés et

d'éliminer les subventions à l'exportation et les autres pratiques qui faussent le commerce international. La Communauté européenne a proposé de nouvelles règles de traitement spécial et différencié des pays en développement, qui doivent être examinées à la prochaine conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Elle a notamment proposé la création d'une catégorie spéciale « sécurité alimentaire », pour contribuer à la sécurité alimentaire et la diversification de l'agriculture et améliorer l'accès des pays en développement, et en particulier les PMA, aux marchés.

Comme l'agriculture, par sa nature même, comporte de nombreux aspects sans rapport direct avec le commerce international, l'oratrice considère que tout pays a le droit d'améliorer les conditions de vie de sa population rurale pour promouvoir le développement rural et éviter la désertification des campagnes. Le défi est de traduire en actes la cohérence des politiques préconisée par le Consensus de Monterrey. Le Gouvernement du pays de l'oratrice est en train de rédiger un livre blanc sur la politique de développement qui souligne l'importance de cette cohérence et de la réalisation des OMD.

M. Fedotov (Fédération de Russie) dit que, pour résoudre les problèmes complexes liés au développement rural et à l'élimination de la pauvreté, il faudra un effort commun des organisations internationales, régionales et nationales, y compris les organisations des Nations Unies, les institutions de Bretton Woods et l'OMC. Le Conseil devrait aider à coordonner l'aide extérieure et les efforts de chaque pays pour faire en sorte que les ressources soient employées à bon escient et que les interventions répondent aux priorités définies par chaque pays. Il convient de définir l'aide extérieure d'une manière qui contribue à mettre en place des conditions macroéconomiques propices au développement du secteur agricole dans les pays en développement, notamment en fournissant un appui pour la production et en améliorant l'accès aux marchés des produits agricoles des pays développés.

Il convient en outre d'aider les pays en développement, et en particulier aux PMA, à créer les infrastructures marchandes nécessaires pour accroître la production et la productivité de leur agriculture et à renforcer leurs capacités de gestion. Il faut concentrer l'APD dans les domaines dans lesquels les pays en développement ont une capacité d'absorption suffisante

et qui sont importants pour le développement durable, tels que l'accès à l'eau et à l'énergie, la lutte contre le VIH/sida et l'éducation à tous les niveaux.

L'expérience acquise par la Fédération de Russie en ce qui concerne la mise en oeuvre de réformes d'inspiration libérale de l'agriculture et des industries agroalimentaires peut être un exemple utile pour d'autres pays. La première étape, qui est essentielle, consiste à stimuler l'investissement privé dans l'agriculture. Les nouveaux investissements dans l'agriculture russe ont considérablement accru sa production et sa rentabilité. Aujourd'hui, la structure socioéconomique de l'agriculture et de l'agroalimentaire russes se caractérise par la participation de sociétés financières et d'entreprises non agricoles à l'agriculture traditionnelle. À cet égard, le Gouvernement russe prévoit d'annuler 10 milliards de dollars d'amendes et de pénalités liées aux dettes des entreprises agricoles déficitaires.

L'expérience acquise par la Russie montre aussi que le développement rural durable exige des plans de développement régional et la promotion de la création d'emplois dans l'agriculture ainsi qu'une politique d'amélioration de la qualité de l'éducation et de durcissement des normes agricoles.

Pour conclure, l'orateur dit qu'il souscrit aux recommandations figurant dans le rapport du Secrétaire général, dont il pense qu'elles aideront à passer à la vitesse supérieure en matière de coopération internationale en matière de développement rural.

Mme Tsuchiya (Japon) dit qu'une croissance économique soutenue et équitable est nécessaire pour réduire la pauvreté dans les zones rurales des pays en développement, où vivent trois quarts de la population pauvre du monde. La croissance et le développement des zones rurales exigent des gains de productivité dans l'agriculture, une amélioration de l'état de santé des populations et de l'hygiène du milieu et une élévation de la condition sociale et du niveau d'instruction des femmes. Il importe en outre de renforcer la coopération entre les communautés rurales et de faciliter l'accès des produits locaux aux marchés urbains. Outre l'approche nationale, il est donc essentiel d'adopter une approche fondée sur la décentralisation.

Le Gouvernement japonais a pris diverses mesures pour promouvoir le développement rural. Par exemple, il a mis en place un régime complet pour

l'établissement et le développement de coopératives agricoles, qui a apporté une contribution notable à l'amélioration du niveau de vie des populations rurales.

Pour prévenir les maladies et améliorer la santé, l'État a mis à la disposition des écoles et usines de tout le pays des infirmiers et infirmières de santé publique. Cela a amélioré l'état de santé et l'hygiène. Le développement des réseaux locaux de distribution d'eau a été une révolution domestique qui a considérablement facilité la participation des femmes aux activités sociales.

Le peuple japonais est depuis longtemps convaincu de l'importance de l'éducation. L'introduction de l'enseignement primaire obligatoire dans la deuxième moitié du XIXe siècle a beaucoup contribué à la mise en valeur des ressources humaines et a été le socle du développement rural.

Le Gouvernement japonais contribue de diverses manières au développement rural des pays en développement. Il fournit une aide financière et une assistance technique à l'Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest (ADRAO), qui sélectionne des variétés de riz résistantes à la sécheresse. Il a récemment affecté des ressources financières importantes à la promotion de l'éducation dans les pays pauvres et lancé une initiative d'éducation élémentaire pour la croissance. Conscient de l'importance de la prévention des maladies infectieuses, il a l'intention d'apporter une grande contribution au programme visant à éradiquer la poliomyélite d'ici à 2005. En outre, il joue un rôle très actif dans le cadre du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

Par ailleurs, le Japon gère divers programmes de coopération technique dans le cadre desquels il accueille des stagiaires de pays en développement et envoie des experts organiser et gérer des coopératives agricoles ou former des infirmiers et infirmières dans ces pays. Il apporte en outre une assistance technique directe à de nombreuses populations rurales au moyen d'un corps de volontaires de la coopération et appuie des projets de promotion de l'égalité des sexes en zone rurale. Il juge indispensable de prendre des mesures pour limiter l'exode rural et retenir des personnes formées et instruites.

Le commerce international a une grande influence sur le développement rural. Le Japon s'est efforcé d'améliorer l'accès des PMA à son marché. Le

Gouvernement japonais attache une grande importance à la réussite du Programme de Doha pour le développement, qui exige une réponse satisfaisante aux questions intéressant les pays en développement; il va poursuivre ses efforts en ce sens.

La construction de nations répondant aux besoins véritables de leurs peuples ne sera possible que lorsque les pays en développement prendront la tête de leur stratégie de développement, qui doit être fondée sur une amélioration de la gouvernance, et que les pays donateurs, les organisations internationales et les organisations non gouvernementales s'associeront à leurs efforts en tant que partenaires. C'est ainsi qu'en 2001 les pays africains ont lancé le NEPAD, initiative de partenariat pour le développement que le Gouvernement japonais appuie par le processus de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique.

M. Ruíz García (observateur du Mexique) dit que son gouvernement est partisan d'une approche intégrée du développement rural des pays en développement axée sur quatre domaines prioritaires : croissance économique, investissement en capital fixe, mise en valeur des ressources humaines et développement du capital social. Il a adopté cette approche depuis son arrivée au pouvoir, il y a deux ans, et a accru de 40% les ressources budgétaires affectées au développement rural.

L'orateur se félicite de l'importance accordée à la promotion de sources de revenus non agricoles pour les populations rurales. Les paysans sans terre ne bénéficieront pas nécessairement des politiques de développement de l'agriculture. Au Mexique, seuls 250 000 des 5 millions de foyers ruraux peuvent cultiver des produits agricoles exportables, et 4 millions d'entre eux n'ont guère d'espoir de tirer de l'agriculture un revenu suffisant pour avoir un niveau de vie décent. Ces ménages ont besoin d'une source de revenus autre que l'agriculture et beaucoup d'entre eux dépendent des envois de fonds d'un parent émigré. Le Gouvernement mexicain est parvenu à réduire le coût des transferts de fonds des travailleurs migrants. Grâce à cela, quelque 3 millions de personnes ont réussi à échapper à la pauvreté depuis 2001. En outre, le Gouvernement appuie la promotion d'industries de main-d'œuvre, telles que la confection de vêtements et de chaussures, dans les zones rurales. Il comprend c'est pour freiner l'exode rural que bon nombre de pays développés subventionnent l'agriculture. Néanmoins, il

convient de restreindre les subventions versées pour la culture de produits à forte intensité de main-d'œuvre que produisent également les pays en développement et qui, en raison de ces subventions, ne sont pas compétitifs sur le marché international.

Deux autres aspects de la promotion d'une approche intégrée du développement rural sont particulièrement pertinents pour le Mexique. Le premier est la nécessité de promouvoir la participation de la population rurale aux processus décisionnels par un programme de décentralisation et le second est la nécessité de restructurer les établissements humains en zone rurale. Il y a au Mexique plus de 100 000 communautés comptant moins de 100 habitants auxquelles il est très difficile à l'État de fournir des services essentiels tels que la distribution d'eau, l'électricité, l'éducation et les soins de santé. C'est pourquoi ces deux réformes font partie intégrante de la stratégie de développement rural du Gouvernement mexicain.

M. Karlsson (Suède) dit que la majorité des pauvres du monde vivent dans les campagnes et que 75 % des ruraux pauvres sont des femmes. Le visage de la pauvreté est en fait celui d'une femme vivant dans la brousse. C'est pourquoi il convient de commencer la lutte contre la pauvreté par la promotion des droits des femmes en zone rurale.

Le débat en cours porte sur trois grands thèmes. Premièrement, de nombreux exemples ont clairement montré que la prospérité et le développement sont souvent le fruit d'un accroissement de la productivité et de la production agricoles. La grande majorité des pauvres du monde vivent de l'agriculture de subsistance, et le développement rural est donc la clef de la sécurité alimentaire, de la réduction de la pauvreté et de la croissance économique. Il faut investir dans les infrastructures, faciliter l'accès aux marchés locaux, régionaux et internationaux et employer au mieux l'eau disponible, car le manque d'eau est un des grands obstacles au développement rural. Il faudra pour cela employer de nouvelles technologies et adopter des cultivars consommant peu d'eau. Il faut aussi améliorer les soins de santé, notamment pour la lutte contre le VIH/sida.

Le deuxième thème est celui de promotion des femmes. Les femmes cultivent les champs et gagnent le pain quotidien de la famille, mais beaucoup d'entre elles ne possèdent rien. En leur donnant accès à la

terre, au crédit et aux services agricoles, on stimulera la croissance et la création d'emplois. En raison de leur rôle dans la gestion des ressources naturelles, il est essentiel de renforcer leurs droits. En particulier, il faut qu'elles aient le droit de se protéger contre les grossesses non désirées et de recevoir les soins dont elles ont besoin.

Le troisième thème est celui des obligations redditionnelles des donateurs. Il convient que les pays riches réexaminent leur propre rôle et les effets de leurs politiques. La Déclaration du Millénaire et les engagements pris lors des récents sommets sont des pas importants vers une plus grande cohérence des politiques et une responsabilisation des pays riches. Toutefois, il subsiste des contradictions entre différents objectifs. Par exemple, il y a conflit entre les droits de propriété intellectuelle des entreprises et le droit à la santé, qui est un droit fondamental. Face à l'épidémie de VIH/sida, le fait qu'une moitié du monde dispose des médicaments nécessaires tandis que la moitié des patients se trouvent dans le reste du monde est un tragique dilemme. Autre exemple, il y a souvent conflit entre la volonté de promouvoir le développement rural et la fourniture d'une aide alimentaire qui risque de saper la production locale.

Le Gouvernement de l'orateur a récemment présenté un projet de loi sur une nouvelle politique de développement global, axée sur la cohérence des politiques, la responsabilisation des donateurs, le développement rural et les droits de la femme. Cela permettra à la Suède de jouer un rôle actif dans la réalisation des OMD, en particulier le huitième de ces objectifs, qui mentionne expressément les obligations des pays riches. Par le passé, les pays développés ont demandé à leurs partenaires des pays en développement de rendre des comptes et d'assurer plus de transparence. Il est grand temps que les pays riches révisent leur propre politique en matière de transparence et de responsabilisation.

Le Gouvernement suédois a en outre décidé d'accroître son APD et de participer à la mise au point d'un indicateur qui sera un outil très utile pour promouvoir la cohérence des politiques internationales. De plus, il est préparé à prendre la tête d'un mouvement visant à accélérer l'évolution vers des modes de consommation et de production viables à long terme. L'Équipe spéciale internationale sur les biens publics mondiaux, dont la création a été suggérée

par la Suède et la France à Monterrey, commencera à travailler en septembre 2003.

M. Von Hoegen (Guatemala) souscrit à la déclaration faite par le représentant du Maroc au nom du Groupe des 77 et de la Chine et dit que, bien que le Guatemala ne figure pas sur la liste des pays pauvres très endettés, son gouvernement est en train de formuler une stratégie de réduction de la pauvreté avec la participation des citoyens. Il espère parachever ce processus en septembre 2003.

Deux types de mesures pourraient contribuer à réduire la pauvreté au Guatemala. Au niveau national, il faut accroître la charge fiscale pour financer la stratégie de réduction de la pauvreté. Il faut aussi favoriser une distribution plus égalitaire des revenus et des patrimoines. Les autorités vont mettre en oeuvre des programmes de promotion des activités manufacturières et des services en zone rurale, car ces activités sont plus rentables que l'agriculture.

Au niveau international, il faut améliorer l'accès aux marchés au moyen d'accords de libre-échange et réduire les subventions à l'agriculture pour que les pays en développement puissent être compétitifs sur le marché international. Il faut que les pays développés suppriment le contingentement des importations des produits provenant des pays en développement.

M. Rana (Inde) dit que, depuis les années 50, l'Inde s'est transformée en profondeur : une société essentiellement agraire dans laquelle l'agriculture représentait près de 60 % du produit intérieur brut (PIB) a laissé la place à une économie diversifiée dans laquelle l'agriculture ne représente plus que 26 % du PIB. L'Inde est autosuffisante pour ce qui est des céréales et légumineuses alimentaires. Grâce à des efforts soutenus de développement rural et de lutte contre la pauvreté, le pourcentage de la population qui vit en dessous du seuil de pauvreté a beaucoup baissé. D'autres indicateurs du développement ont aussi enregistré une amélioration remarquable, sans que cela affecte la sensibilité du pays à la nécessité de préserver les ressources naturelles.

La décentralisation des administrations et l'action pour le développement par l'intermédiaire des institutions populaires des zones rurales ont joué un rôle majeur dans la politique de lutte contre la pauvreté. Ces organismes locaux, qui constituent la plus grande expérience de démocratie locale du monde,

comptent 3,4 millions de représentants élus, dont un tiers sont des femmes.

Des crédits sont consacrés à des programmes de création d'emplois et d'amélioration de la sécurité alimentaire et des moyens de production des ruraux pauvres. Suite à un programme lancé en 2001 pour améliorer la desserte routière des zones rurales, l'Inde s'est dotée d'un réseau routier dense qui a considérablement accru l'activité économique et la prospérité. Au cours des 50 dernières années, elle a fait d'énormes investissements dans la distribution d'eau potable en zone rurale.

Toutefois, pour compléter les efforts nationaux, il faut absolument créer un climat international propice au développement. Il importe donc de prendre des mesures afin de donner effet aux décisions adoptées à la Conférence de Monterrey à cet égard.

Les pays développés se sont engagés à affecter 0,7 % de leur PNB à l'APD mais ils sont encore loin de cet objectif. On estime que la réalisation des OMD nécessiterait une aide internationale d'environ 100 milliards de dollars par an. L'orateur exhorte les pays développés à tenir leurs engagements à cet égard.

Le commerce international joue un rôle majeur dans la promotion du développement économique et la lutte contre la pauvreté. À la Conférence ministérielle de Doha, les Membres de l'OMC ont décidé de mettre les besoins et intérêts des pays en développement au cœur du programme de travail de l'Organisation. Toutefois, depuis, les négociations relatives au développement n'ont guère donné de résultat. Il faut absolument qu'à la Conférence de Cancún, en septembre 2003, les Membres de l'OMC tiennent compte des besoins des pays en développement en matière d'accès aux marchés pour les produits et les services dont l'exportation présente un intérêt pour eux, de mouvement des personnes physiques et d'élimination des droits de douane et des obstacles non tarifaires, ainsi qu'en ce qui concerne les questions de mise en oeuvre et la traduction en mesures concrètes des dispositions des traitement spécial et différencié. Les Membres ne doivent pas exiger des pays en développement des engagements sans commune mesure avec leur niveau de développement.

En matière de coopération internationale pour le développement, la communauté internationale est arrivée à un point où elle sera jugée d'après ce qu'elle pourra vraiment réaliser pour améliorer les conditions

de vie des peuples et atteindre les OMD. Aucun développement durable n'est possible sans un effort soutenu de lutte contre la pauvreté rurale et une amélioration notable des revenus, des perspectives, de la santé et de l'éducation en zone rurale. La réalisation du développement durable n'est possible que si les pays développés tiennent leurs engagements sans plus tarder.

Mme Brizuela de Ávila (El Salvador) dit que le développement rural est un moyen essentiel d'autonomiser une importante population caractérisée par sa vulnérabilité socioéconomique et politique. Cette vulnérabilité face aux menaces venues de l'extérieur, s'ajoutant à l'insuffisance de l'accès à la technologie, aux capitaux, à l'éducation, aux soins de santé, à l'emploi et au logement, est un des grands défis du développement du pays de l'oratrice.

Le Gouvernement salvadorien encourage l'adoption de politiques de développement local conçues pour promouvoir la participation active des citoyens et renforcer les partenariats stratégiques en donnant la priorité à la réduction de la pauvreté. Un climat politique favorable a mis en place les conditions préalables de la stabilité macroéconomique qui a elle-même des effets positifs sur l'investissement, l'emploi et la productivité. Des synergies ont été réalisées entre différents secteurs et des mécanismes ont été mis en place pour renforcer la coordination verticale et horizontale afin de réduire les coûts et d'accroître la valeur ajoutée du travail des petits paysans.

Le succès de ces efforts dépend de l'appui de la communauté internationale, particulièrement au moyen de mesures d'ouverture des marchés et par l'élimination des subventions à l'agriculture. À cet égard, l'oratrice se félicite des progrès de la négociation d'un accord de libre-échange entre les États-Unis et les pays d'Amérique centrale.

Il est indispensable que la promotion de la condition de la femme fasse partie intégrante des politiques de développement rural. On ne saurait trop insister sur la contribution des femmes à la stabilité de la famille, particulièrement dans les zones rurales. Il importe en outre de ne pas oublier les effets positifs du développement rural dans des domaines tels que la protection de l'environnement. Dans le pays de l'oratrice, l'émigration, qui a atteint ces dernières décennies un niveau sans précédent en raison du conflit armé, a entraîné une augmentation des fonds envoyés

par les émigrés à leurs proches restés au pays. Le Gouvernement salvadorien a établi des liens étroits avec les communautés de la diaspora, notamment aux États-Unis, pour promouvoir cette forme de coopération économique.

C'est aux États eux-mêmes qu'incombe la responsabilité première de relever le défi du développement, mais les pays en développement sont à la merci de la conjoncture économique mondiale. La crise du café et du sucre de canne a aggravé le chômage dans ces secteurs. S'ajoutant à l'impact des catastrophes naturelles, elle a fragilisé les communautés rurales. L'oratrice exhorte les pays développés à ne pas oublier, dans la distribution de l'aide au développement, les pays à revenu intermédiaire où la démocratie est encore fragile. Elle les invite à adopter une approche internationale coordonnée pour la réalisation des OMD.

Mme Simeón Negrín (Cuba), après avoir appuyé la déclaration faite par le représentant du Maroc au nom du Groupe des 77 et de la Chine, dit que le Gouvernement cubain attache une grande importance au développement rural en tant que partie intégrante des processus de développement économique, politique et social. Il faut adopter une approche intégrée pour concilier la production vivrière, la protection de la biodiversité, la préservation des sols et des ressources hydriques et l'exploitation durable des forêts. Les efforts doivent porter en priorité sur la réduction de la pauvreté et il faut à cet effet accroître l'APD.

Alors qu'avant 1959 quelque 10% des propriétaires terriens détenaient plus de 70% des terres cubaines, depuis la révolution plus de 100 000 travailleurs agricoles ont reçu des droits de propriété sur la terre qu'ils cultivent. Cette garantie de stabilité, s'ajoutant à l'amélioration de l'accès au crédit et aux marchés, à l'assurance agricole, à l'éducation et aux soins de santé gratuits et à un système très complet de protection sociale, a contribué à ouvrir la voie à une agriculture durable. L'analphabétisme et la pauvreté extrême ont disparu des campagnes. Plus récemment, les autorités ont encouragé la transformation de fiches urbaines en exploitations agricoles.

Le Programme Action 21, la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et la Déclaration de Johannesburg sur le développement durable définissent les grandes lignes de l'effort international pour le développement durable. En

particulier, l'importance qu'ils donnent à la responsabilité collective doit continuer d'orienter les débats futurs. Il faudra mieux lutter contre l'exploitation sauvage des ressources forestières, qui accélère le déboisement, la désertification et la dégradation des sols.

M. Moosa (Afrique du Sud), après avoir appuyé la déclaration faite par l'observateur du Maroc au nom du Groupe des 77 et de la Chine, dit que les zones rurales, souvent négligées dans les stratégies de développement et les programmes de distribution de services et d'aménagement d'infrastructures, sont une des priorités du NEPAD. Les gouvernements d'Afrique se sont engagés à faire un effort concerté pour améliorer la gouvernance et les structures démocratiques, de façon que toute leur population bénéficient des infrastructures de base, des soins de santé, de l'éducation et de l'eau potable. Le NEPAD tient compte du fait que la diversification et l'augmentation de la valeur ajoutée sont essentielles pour le développement agricole, mais la croissance exige aussi une amélioration de l'accès aux marchés.

Le Sommet mondial sur le développement durable a été un événement majeur pour le système multilatéral mondial et ses résultats sont clairement orientés vers l'action. À sa onzième session, la Commission du développement durable de l'ONU s'est acquittée de son mandat en élaborant un programme de travail détaillé sur la base des objectifs adoptés au Sommet. Son succès doit beaucoup à la participation significative de tout l'éventail des parties prenantes. Toutefois, certains groupes de parties prenantes importants restent sous représentés et il faudrait être plus vigilant en ce qui concerne l'accréditation des représentants des parties prenantes.

Le plus grand obstacle au développement rural de l'Afrique et d'autres régions en développement est le soutien à l'agriculture des pays riches, qui fausse le commerce international. Les réformes récentes annoncées par l'Union européenne ne sont que des trompes l'oeil. Tant que les vaches européennes gagneront plus que les êtres humains en Afrique, les promesses des pays riches en matière de développement rural resteront vides de sens.

M. Ionescu (Roumanie) dit que la promotion de l'agriculture est un élément essentiel de la stratégie nationale de développement économique de son pays, dans le cadre plus général de la transition vers

l'économie de marché et des préparatifs de l'adhésion à l'Union européenne. La Roumanie attache une grande importance à la polyvalence de l'agriculture et de la foresterie, qui est un aspect essentiel du développement rural durable. Son gouvernement met en oeuvre des programmes de développement rural très complets, s'efforce de créer des conditions favorables à l'investissement étranger et encourage le secteur privé à remplacer l'État en tant qu'agent économique majeur.

La Roumanie est en train d'adopter les mesures nécessaires pour faciliter son intégration dans la politique agricole commune (PAC) de l'Union européenne : promotion d'exploitations agricoles optimales; mise en oeuvre de réformes structurelles visant à renforcer les exploitations agricoles privées; amélioration du cadre juridique et institutionnel; renforcement de la chaîne de production pour garantir la sécurité alimentaire; diversification de l'économie rurale; et promotion de la formation professionnelle des agriculteurs.

La stratégie nationale a pour buts d'accroître la compétitivité du secteur agricole de manière compatible avec la protection de l'environnement tout en tenant pleinement compte des traditions locales et de la contribution globale des agriculteurs à l'ensemble de la société. Les autorités ont adopté un plan national de développement agricole et rural à cet effet. Ce plan comporte aussi un volet qui vise à élever le niveau de vie des populations rurales par l'amélioration des infrastructures et la promotion de pratiques agricoles optimales.

M. Šimonović (observateur de la Croatie) dit que la production d'aliments sains et de qualité est une des priorités de la politique de développement durable de son gouvernement. Il se félicite de l'appui technique accordé par la FAO pour la production et la certification d'aliments issus de la culture organique.

La mondialisation peut apporter une grande contribution à l'élimination de la faim et de la pauvreté, mais elle menace en même temps de creuser le fossé qui sépare les riches des pauvres. Son impact à long terme dépendra de la mise en place d'institutions nationales et mondiales capables d'assurer une distribution plus équitable de ses bienfaits. Pour éliminer la pauvreté rurale, il faudra non seulement exploiter les ressources de manière plus durable, mais aussi améliorer l'accès aux marchés des produits agricoles. Il faut autonomiser les communautés rurales,

et en particulier les femmes, et les associer à l'ensemble du processus. Il convient de formuler des politiques intégrées pour répondre aux besoins et particularités de chaque pays. L'ONU et en particulier le Conseil économique et social ont un rôle important à jouer dans la promotion de la cohérence des politiques au niveau international.

La douloureuse transition vers l'économie de marché n'est pas encore achevée en Croatie. L'intégration du pays dans le marché mondial, qui a commencé avec son accession à l'OMC en 2001, s'est accélérée avec la conclusion de 32 accords de libre-échange. En conséquence, son agriculture doit s'adapter à un environnement plus concurrentiel. Le Gouvernement encourage les agriculteurs à améliorer la qualité de leurs produits pour être plus compétitifs et les aide à respecter les normes internationales.

De nombreuses institutions nationales interviennent dans le développement rural, mais leur coordination est insuffisante. Les autorités sont en train de formuler une nouvelle stratégie qui définira plus clairement les rôles et compétences des différents acteurs. Parallèlement, elles encouragent les communautés locales à intervenir activement dans les processus décisionnels.

M. Kitt (Irlande) dit que sa délégation appuie sans réserve la déclaration faite par le représentant de l'Italie au nom de l'Union européenne. Le développement rural est essentiel pour la réalisation des OMD étant donné que plus de 75 % des êtres humains qui vivent dans la pauvreté absolue se trouvent dans des zones rurales. On ne saurait trop insister sur l'importance de la paix et de la sécurité pour améliorer les conditions de vie des ruraux pauvres. Le conflit qui fait rage en République démocratique du Congo rappelle crûment l'impact des conflits sur la vie de communautés innocentes et, en pareille situation, aucun développement rural n'est possible. Il convient que le Conseil économique et social, de concert avec le Conseil de sécurité, redouble d'efforts pour appuyer une approche plus cohérente de la prévention des conflits.

Le VIH/sida est un autre obstacle majeur au développement, surtout en Afrique subsaharienne. Dans son rapport, le Secrétaire général rappelle que le sida a tué plus de 7 millions de travailleurs agricoles dans 25 pays d'Afrique et fera encore 16 millions de victimes d'ici à 2020. L'épidémie a aggravé la crise

alimentaire et son impact à long terme pourrait être encore pire car elle décime la population active. Il faut intégrer les mesures de lutte contre le VIH/sida dans les politiques de développement rural et mobiliser des fonds supplémentaires pour améliorer le traitement médical. À cet égard, l'orateur se félicite du récent engagement pris par le Gouvernement des États-Unis de consacrer 15 milliards de dollars à la lutte contre l'épidémie au cours des cinq prochaines années.

La mise en place d'un ordre commercial international équitable est un autre élément essentiel pour le développement rural intégré. Le débat sur la marginalisation des pays en développement pauvres doit aller au-delà de la dénonciation rituelle des subventions. Il ne faut pas considérer la libéralisation du commerce des produits agricoles comme une panacée pour les problèmes de développement qui sont beaucoup plus profonds. Le Gouvernement du pays de l'orateur est résolu à négocier l'élimination progressive des subventions qui faussent le commerce, mais pour vraiment améliorer le sort des pauvres il faut compléter ces mesures par un gros investissement dans le renforcement des capacités.

Il convient d'intensifier l'appui à la recherche agricole pour mieux adapter les technologies et les intrants aux différents environnements. Les programmes doivent distribuer aux agriculteurs les ressources nécessaires pour acheter les conseils et les technologies qu'ils considèrent comme des priorités. La délégation de l'orateur a appuyé l'évaluation internationale de la science et de la technologie agricoles coordonnée par la Banque mondiale, qui pourrait être un outil très utile pour forger un consensus international sur l'emploi des technologies au service du développement agricole.

Le Gouvernement du pays de l'orateur veut forger un partenariat efficace avec les pays en développement dans le domaine du développement rural. Les mécanismes d'appui ont été totalement intégrés dans les structures de gouvernement locales. Les communautés locales sont les mieux placées pour gérer leurs propres ressources naturelles. Par exemple, en Éthiopie, le Gouvernement a appuyé un programme de gestion communautaire fondé sur l'aménagement des bassins versants qui a donné d'excellents résultats.

La séance est levée à 13 h 15.